



Municipalité d'Oka

FORMULAIRE 20 OUVRAGE SUR LA RIVE, DANS LE LITTORAL OU EN PLAINE INONDABLE

Réf : Règlement 2013-111, article 6.6.12

PROCESSUS À SUIVRE

- Suivre **chacune des neuf (9) étapes** du présent formulaire.
- Déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'**étape 8**, au comptoir de la réception de la Mairie située au 183, rue des Anges, Oka, J0N 1E0.
- Prévoir de défrayer le coût du certificat d'autorisation au montant de **25 \$**, cependant, pour la renaturalisation ou la revégétalisation de la rive d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau, le certificat d'autorisation est gratuit.
- Le Service de l'urbanisme communiquera avec vous lorsque le certificat d'autorisation sera délivré.

N.B. : Il vous est nécessaire de fournir tous les documents énumérés ci-dessous ainsi que toutes les informations requises pour ouvrir un dossier en vue de l'obtention d'un certificat.

1. IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Adresse complète :

Numéro de lot :

2. IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que le requérant ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

4. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Même que le requérant ?

Oui

Non

Même que le propriétaire ?

Oui

Non

Si non, nom complet :

Adresse complète :

No. de téléphone :

() -

() -

() -

No. de RBQ :

5. ÉCHÉANCIER ET COÛT DES TRAVAUX

Début des travaux le :

Fin des travaux le :

Coût approximatif des travaux :

\$

6. NATURE DES TRAVAUX

Ouvrage sur la rive

Ouvrage dans le littoral

Ouvrage en plaine inondable

Revégétalisation de la rive

Autre :

